

PRESTATIONS PROPOSÉES

HONORAIRES TTC⁽¹⁾

VENTE TVA 20% incluse	MODALITÉS (% du prix de vente TTC)	À LA CHARGE DE:
- Appartement, Maison, Terrain	10 % jusqu'à 100.000 €	vendeur ou acquéreur selon mandat préalable
- Appartement, Maison, Terrain	8 % de 100.001 € à 150.000 €	vendeur ou acquéreur selon mandat préalable
- Appartement, Maison, Terrain	6 % de 150.001 € à 1.000.000 €	vendeur ou acquéreur selon mandat préalable
- Appartement, Maison, Terrain	5 % > à 1.000.001 €	vendeur ou acquéreur selon mandat préalable

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

HONORAIRES TTC⁽¹⁾

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)	10 % des sommes encaissées
Locations saisonnières	10 % des sommes encaissées
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	1 %
Prestations particulières (frais de dossier contentieux, gestion des contrats d'assurance...)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé

LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION

HONORAIRES TTC⁽¹⁾

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)	MODALITÉS (% du loyer net annuel)	À LA CHARGE DE:
- entremise et négociation	1 %	bailleur
- visite, constitution du dossier, rédaction du bail	2,5 % 2,5 % plafonné à 10 €/m ²	bailleur locataire
- état des lieux location vide	2,5 % 2,5 % plafonné à 3 €/m ²	bailleur locataire
- état des lieux location meublée	3 % 3 %	bailleur locataire
Locations saisonnières	(% du loyer net)	À LA CHARGE DE:
- négociation	5%	bailleur
- état des lieux	5%	bailleur
- rédaction de contrat	5%	bailleur

(1) TVA au taux en vigueur de 20 % incluse